

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 1102 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis.

n° 1102

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 novembre 1951

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date du numéro
1 décembre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer. N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret dU 18 juin 1884

Vu le décret du 2 février 1955 figaont les conditions d'amission et de séiour des Français et Ges Etrangers en Côte Wrancaise des somalis, promulgue par arrréié du 9 avr 1936, et les textes qui l'oni modifié

Sur proposition de la Chef le la Sûreté générale,

TEXTE INTÉGRAL

ART 1

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Francaise des Somalis les personnes dont les noms suivent : Mohamed Ismaïl, Soraali Darot Ogadin, né à Guisshnato (Somalie italienne), vers 1951, file disrmaïl Amiebh et d'Awa Moumin ; | | Farah Shmed, Somaïïi Darod. Madgerthen, né en 1930 à Mogadiscio (Somalie Falienne), de feu Ahmed' Mohamed et de Rahma Hersi. ATT 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié st communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur.N. SADOUL.